

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 AVRIL 2015**

L'an deux mil quinze, le 27 avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Laurent GOUPIL, le Maire.

**Étaient présents :** Mr GOUPIL Laurent, Mme DEROUINEAU Christine, Mr EPINEAU Jean-Luc, Mr CUREAU Gilbert, Mme PILET Florence, Mr CHANTEPIE Mickaël, Mr HAMELIN Fabrice, Mr DREUX Patrice, Mme MARIS Corine, Mr CHAMBRIER Thomas, Mr RICAUX Damien, Mme PECATTE Charlotte, Mme CHEVEREAU Annette, Mr MIARD Marcel

**Étaient absents excusés :**

Date de convocation, d'affichage et de publication : 15 avril 2015

Date d'affichage des décisions : 7 mai 2015

Mr CHANTEPIE Mickaël a été élu secrétaire de séance.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2015 :**

Le compte-rendu du conseil du 09 mars 2015 a été adopté à l'unanimité des présents.

**1<sup>er</sup> OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : VALIDATION DES RATIOS**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la séance du 23 février dernier, il a été créé un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe suite à l'avancement de grade d'un agent communal. Le Conseil avait également fixé les ratios à 100 % et sollicitait l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un avis favorable du comité Technique en date du 26 mars 2015 et qu'il convient maintenant de valider les ratios comme suit :

| Grade d'origine                              | Grade d'accès                                | Nombre d'agent promouvable | Ratios | Nombre d'agent promu |
|--|--|----------------------------|--------|----------------------|
| Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe | Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe | 1                          | 100 %  | 1                    |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés valide les ratios comme ci-dessus.

**2<sup>ème</sup> OBJET : RECRUTEMENT D'UN CONTRAT AVENIR**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à recruter un contrat avenir pour les services techniques et à signer tous les documents relatifs au recrutement. Monsieur le Maire précise que la personne recrutée effectuera des missions nouvelles et le remplacement des agents pendant leurs congés.

Le contrat serait pour 24 h semaine pendant un an et est renouvelable tous les ans. La période d'essai est de 2 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à recruter un contrat avenir 24 h/semaine et à signer tous les documents afférents au recrutement.

**3<sup>ème</sup> OBJET : CONVENTION FOURRIERE 2015**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer le renouvellement de la convention fourrière animal pour 2015 avec la Ville du Mans. Le tarif est inchangé par rapport à l'année dernière qui est de 0.55 € TTC par habitant. Il précise qu'il faut également décider si l'animal est remis à la commune à l'issue d'un délai de 45 jours ou s'il est euthanasié à l'issue du délai légal. Bien entendu, la priorité de la fourrière étant de retrouver les propriétaires ou de les placer dans un refuge de protection animale déclaré en préfecture. Le Conseil Municipal décide l'euthanasie dans le cas où toutes ces solutions n'aboutissent pas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention fourrière pour l'année 2015.

## Compte rendu d'activité et informations diverses

**Délégation de signature** : les achats réalisés dans le cadre de la délégation de signature sont :

- un chariot pour la cantine d'un montant de 266.40 € TTC
- deux écussons et des drapeaux pour l'école et la Mairie pour un montant de 252.48 € TTC
- Aspirateur Miele pour l'école d'un montant de 267.98 € TTC

**Commission Voirie** : L'appel d'offres pour le programme Voirie 2015 est en cours et se termine le 6 mai à 11 H 30. Remerciement à Fabrice HAMELIN pour le métrage de la voirie en prévision des travaux et pour la réparation sur le sol souple de l'école.

Le modulaire de l'atelier municipal arrive ce mercredi 29 avril.

Des réparations ont été effectuées à l'aire de jeux suite à leurs dégradations (cordes brûlées, planches cassées). Les membres du Conseil Municipal souhaitent que chacun fasse acte de civisme et de respect du patrimoine communal.

**Communauté de Communes** : Gilbert CUREAU a participé à la commission Patrimoine et Randonnée où il a été question d'une amélioration des chemins de randonnée sur le territoire du Pays Bilurien et notamment à Coudrecieux. L'association de la Randonnée Coudrecélestine prendra contact avec la mairie pour finaliser le projet sur les chemins de randonnée de Coudrecieux.

**Commission Vie Locale**: Le mini coudrecélestin sortira autour du 15 mai.

**Cimetière** : Une consultation pour le relevage des tombes en état d'abandon va bientôt être effectuée. Au vu du nombre de tombes à relever et au budget, cette opération se fera sur 2 ou 3 ans.

**Cérémonies du 8 Mai** : le programme des cérémonies du 8 mai est le suivant :

- 10 H 15 : Rassemblement devant la Mairie
- 10 H 30 : Messe du Souvenir
- 11 H 30 : Dépôt de gerbe au cimetière
- 11 H 45 : Dépôt de gerbe à la Mairie et Allocution du Maire
- 12 H 00 : Vin d'honneur Salle du Conseil
- 12 H 30 : Banquet à la Salle des Fêtes organisé par Génération Mouvement et les ACPG-CATM

## **Questions Diverses**

Prochain Conseil Municipal le Lundi 11 Mai à 20 h 30

Séance levée à 21 H 36

Pour extrait conforme,

Suivent les signatures au registre

Le Maire, Laurent GOUPIL